



## COMMUNE D'ORTHEVIELLE

### Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal du 20 mars 2026

L'an deux mille vingt-six le vingt mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Orthevielle, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en mairie, sous la présidence de Didier MOUSTIE, Maire.

**Date de la convocation :** lundi 16 mars 2026

**Présents :**

Didier MOUSTIE, Christian FORTASSIER, Sandrine LABORDE, Bruno PASCOU, Sandra LIGNAU, Thierry DULUCQ, Audrey TORNATO, Marie-Josée ESPEL, Hervé LATAILLADE, Franck SOULU, Marine ROUCHAUD FORTASSIER, Jean-Marc DULUCQ, Maxime DUVICQ, Marilyn HITON, Camille THOMAS

**Absents :**

**Procurations :**

Nombre de membres afférents	15
Nombre de membres en exercice	15
<u>Présents</u>	<u>15</u>
<u>Pouvoirs</u>	<u>0</u>
<u>Votants</u>	<u>15</u>

N° DEL20260320-004

CONSTITUTION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

~~Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-22,~~

Le maire indique que le conseil municipal peut former des commissions chargées d'étudier les questions soumises au Conseil soit par l'administration, soit par l'un de ses membres.

Elles sont convoquées par le maire, qui en est le président de droit, dans les huit jours qui suivent leur nomination, ou à plus bref délai sur la demande de la majorité des membres qui les composent. Dans cette première réunion, les commissions désignent un vice-président qui peut les convoquer et les présider si le maire est absent ou empêché.

Le maire propose au conseil municipal, qui valide à l'unanimité, de procéder à l'élection à main levée.

Après débat, le Conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents de :



- Créer les commissions suivantes composées des membres ci-dessous indiquées :

**Commission FINANCES / BUDGET :**

- Président : Didier MOUSTIE
- Membres : le conseil municipal

**Commission ENFANCE JEUNESSE/ AFFAIRES SCOLAIRES/ SOCIAL/ CULTURE:**

- Présidente : Didier MOUSTIE
- Membres : Sandra LIGNAU, Marilyne HITON, Camille THOMAS, Audrey TORNATO ,  
Marine FORTASSIER

**Commission BATIMENTS / EAU ASSAINISSEMENT / AMENAGEMENT URBAIN /  
ENVIRONNEMENT/ CADRE DE VIE/ TRANSITION ECOLOGIQUE :**

- Président : Didier MOUSTIE
- Membres : Bruno PASCOUAT, Christian FORTASSIER, Hervé LATAILLADE, Maxime  
DUVICQ, Franck SOULU, Jean Marc DULUCQ

**Commission VIE ASSOCIATIVE / SPORT ET LOISIRS/ ANIMATION DE LA VIE LOCALE**

- Présidente : Didier MOUSTIE
- Membres : Sandrine LABORDE, Maxime DUVICQ, Marine FORTASSIER, Marilyne  
HITON, Marie José ESPEL, Thierry DULUCQ, Franck SOULU, Bruno PASCOUAT,  
Audrey TORNATO, Camille THOMAS, Hervé LATAILLADE, Sandra LIGNAU

**Commission URBANISME / PLUI/ VOIRIE/ CIMETIERE / ELIMINATION DECHETS/**

- Président : Didier MOUSTIE
- Membres : Christian FORTASSIER, Thierry DULUCQ, Bruno PASCOUAT, Franck  
SOULU, Maxime DUVICQ, Hervé LATAILLADE, Jean-Marc DULUCQ

**Vote : Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés**

Envoyé en préfecture le 30/03/2026

Reçu en préfecture le 30/03/2026

Publié le

ID : 040-214002123-20260320-DEL20230320\_004-DE



Signé le 20 mars 2026,

**Le secrétaire de séance**  
**Jean Marc DULUCQ**



**Le maire,**  
**Didier MOUSTIE**

*« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication, son affichage et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département. »*

Envoyé en préfecture le 30/03/2026

Reçu en préfecture le 30/03/2026

Publié le



ID : 040-214002123-20260320-DEL20230320\_004-DE